

# Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 80

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248941>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la mastification très facile ainsi que la digestion, ce qui est précieux pour un vieillard.

\* \* \*

*Compoté de pêches préparée pour malades.* — Coupez 8 belles pêches en deux : faites-les blanchir dans un léger sirop ; quand la peau peut se détacher, égouttez-les ; après les avoir soigneusement pelées, rangez-les dans une terrine et versez le sirop dessus : couvrez le vase. Une heure avant de servir, égouttez les pêches, dressez-les avec soin dans un compotier. Réduisez le sirop en y ajoutant une gousse de vanille ; glacez vos pêches avec le sirop.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 78 du *Pays du Dimanche* :

### 304. CHARADE.

Ami.

### 305. LETTRES INCONNUES.

C. H.

OSA. POSA. ANE. ATRÉE.

Chaos. Phocas. Anche. Acheter.

RENÉE. TARE. LIÉE. ROUTE.

Enchère. Thrace. Hélice. Toucher.

### 306. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

T R O U V I L L E  
V I L L A G E  
L E G È R E

### 307. MÉTAGRAMME.

Gain, pain, sain, tain, Caïn, nain, bain, main.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Joseph Grimaitre à Montigné ; Arthur Demaison à Einsiedeln ; Enne paire de malines béchattes de Corcelon ; M<sup>lle</sup> Cécile Boucon au Noirmont ; Les deux Ermites de la vallée de la Suze ; Le premier commis du *Chat botté* à Bienne ; Pélican à Boncourt ; Lys et Rose à Boncourt ; Pensée sauvage à Boncourt ; Scabieuse à Boncourt ; Charles Dentz à Porrentruy.

### 312. ENIGME.

Je suis d'humeur fort changeante,  
Et lorsqu'on croit me tenir,  
Je suis toute différente,  
Je parais pour repartir.

Un jour vous me voyez blonde,  
Un autre me voit changer,  
Puis je fais le tour du monde,  
Sans péril et sans danger.

Mais celui qui veut me plaire  
S'expose à bien des ennuis ;  
Demain il lui faut défaire  
Ce qu'il a fait aujourd'hui.

Les grands, les monarques même  
Sont soumis à mes décrets ;  
Il est un peuple que j'aime,  
C'est la France et les Français.

### 313. CARRÉ MAGIQUE.

Sur un damier de 36 cases, disposer les 36 premiers nombres, de façon que l'addition donne un total de 111 en lignes verticales, horizontales et diagonales.

### 314. DEVISE.

*Armes parlantes :*

Quel est le Ministre qui portait une *Couleur* dans ses Armes parlantes, et pourquoi avait-il choisi cet emblème ?

### 315. RÉBUS GRAPHIQUE.

G H T lié  
D 9

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 25 juillet courant.

## LETTRE PATOISE

*Enne hichtoire di bon vèye temps*

C'était di véquiaim de mai grand-mère, qu'é-tait de lai sen de lai Barotche, et aivait iun de ses fraires, qu'é-tait veni malaite des poumons ; ios dgens aivint dge rôlai tchié tot les médecins d'alentoi, pou tiudié le revoiri — pé iun djain qu'ài li, n'ài vai p'onquoi trovai lai science pou le rebotai en saintai. El ouèyennent pailai di vèye Pierra de lai laive, tót pré de Dennemairie, cment c'était in bon médecin pou dinche des malaidiès. Les dgens de mai grand-mère diennent tot content : « Ai nos fà envié note lâneuse vai ci Pierra de lai laive. »

Le voili paitchi, pou l'allai trovai. Tiain le médecin eu examinai son àve, ai dié tot content : « vote fraire à étique et pulmonique ; enne purgation, yi serait bin boenne. I vos veu baiyé enne purdge que vos yi bayeré. »

En s'en revegniaint nôte hanne pessé ai Tcheuvenez. Qment le velaïdge à grand, l'onchia Yäneusse preudgé lai mémouère en ravouétin les majons : aïrrivai de l'âtre sen di velaïdge ai se diai : « main cment pu l'é-t'è dit ci médecin ? » En révisaïnt dains sai tête « Ah ! ah ! i ai trovai, ai m'é dit qu'ài l'é-tait hérétique et schismatique, et qu'enne prédication yi serait bin boenne. Ai s'en revegné en l'hôta, tiudaint bin qu'ài l'ài vai trovai, et allé raïcontai en son fraire, que le médecin yi aivai déclarai qu'ài l'é-tait hérétique et schismatique, et qu'enne prédication yi serait bin boenne.

« Qu'à ce qu'ài l'é-dit, ci fô ? Vais t'en yi dire qu'i seu pu catholique que lu, ci vèye Aïne ai patiche qu'el à ! S'i me ne trompe pe, ai t'é dit que l'é-t'è étique et pulmonique, et qu'enne purgation te serait bin boenne. — Ah bon ! en lai boenne houère. Ce seré dinche pouche que y aivô motrai.

*Le mouniè D'Outremont.*

### Publications officielles.

### Convocations d'assemblées.

*Breuleux.* — Assemblée paroissiale le 16 à 11 h. pour passer les comptes, voter le budget, nommer le conseil de paroisse, statuer sur la mise au concours de la cure, etc.

*Porrentruy.* — Assemblée bourgeoise le 16 à 10 1/2 pour traiter les objets prévus à l'art. 20 du règlement, autoriser le conseil à vendre une parcelle de terrain.

*Asuel.* — Le Dimanche 23 juillet à 2 h. après midi pour nommer un membre de la commission d'école et de la commission de santé et voter les règlements d'assistance.

*Boncourt.* — Le 23 à 12 h. 1/2 pour décider la révision du règlement d'organisation et voter le règlement d'assistance.

*Courtedoux.* — Le 23 à 12 h. 1/2 pour statuer sur une demande de subvention et sur l'achat de parcelles de terrains, voter le règlement d'assistance.

*Chevenez.* — Le 16 à midi pour décider si les places de régent et de régente seront mises au concours.

*Epiquez.* — Le 16 à 2 h. pour décider la révision du règlement d'organisation, voter un subside pour le téléphone et l'exposition agricole etc.

*Undervelier.* — Assemblée bourgeoise le 16 à 3 h. pour renouveler les autorisés, décider des réparations de chemin etc...

*Vendlincourt.* — Le 16 à midi pour passer les comptes, statuer sur un état d'extances, décider la création d'une école complémentaire.

## Cote de l'argent

du 12 juillet 1899

Argent fin en grenailles. fr. 106. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 108. 50 le kilo.

## Çà et là

Le tour du monde d'un homme et d'un chat.

On signale de San Francisco le départ pour Manille du *Coke*, un petit voilier mâté en goélette, qui a trente pieds de longueur et qui jauge cinq tonneaux.

Le *Coke* est monté par une seule personne, le capitaine Freitche, qui se propose de faire le tour du monde dans cette coquille de noix. Il prétend déjà avoir traversé l'Atlantique dans un navire de moindre dimension.

Le capitaine Freitche n'a d'autre compagnon de voyage qu'un chat, qui a déjà fait avec lui plusieurs longues traversées, et qu'il appelle sa « mascotte ».

... Et pour un animal qui n'aime pas l'eau, c'est vraiment une guigne !

\* \* \*

Une valse sur un billet de banque.

A propos de Johann Strauss, le célèbre compositeur viennois, qui vient de mourir, voici un détail inédit assez curieux.

Parmi les innombrables manuscrits, en partie inachevés, laissés par le défunt, on a trouvé le thème principal d'une valse écrit au verso d'un billet de banque valant 100 florins.

Voilà un autographe qui, quoi qu'il arrive, aura toujours une certaine valeur.